

### Convocation

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril, les membres du conseil municipal de la commune de Chignin, se sont réunis à 20h00 dans le lieu habituel de leurs séances, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 14 avril 2026 pour délibérer sur :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
- Approbation du compte financier unique 2025 du budget général et du budget eau
- Affectation des résultats de 2025 du budget général et du budget eau
- Délibération sur les taux de contributions directes pour l'année 2026
- Vote du budget général 2026 et du budget eau 2026
- Désignation des délégués CNAS de la commune pour les 6 ans à venir

### REUNION

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 22 avril à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel RAVIER, Maire

Membres en exercice : 15  
Suffrages exprimés : 15  
Membres présents : 14

**Présents** : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjoints). Stéphane COUDURIER, Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christelle METGE, Raphaële PAULIN, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

**Excusé** : Christophe MARTINETTI ayant donné pouvoir à Michel RAVIER

**Secrétaire de séance** : conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Monsieur Yannick COLIN est désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal et accepte cette fonction.

### Point n°1 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Sans qu'aucune observation particulière n'ai été formulée, le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 a reçu l'approbation unanime.

### Point n° 2 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget général et du budget eau – Délibérations n° 26-08 et 26-09

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion depuis la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57. Le CFU 2025 du budget général et celui de budget eau, présentés en séance, ont reçu un vote d'approbation unanime.

### **Budget général**

#### **Fonctionnement**

Dépenses	698 398.98 €
Recettes	1 221 520.29 €
Résultat de l'exercice au 31/12/2025	523 121.31 €

#### **Investissement**

Dépenses	947 229.19 €
Recettes	446 330.08 €
Résultat de l'exercice au 31/12/2025	- 500 899.11 €

## Budget eau

### Exploitation

Dépenses	43 443.38 €
Recettes	61 190.65 €
Résultat de l'exercice au 31/12/2025	17 747.27 €

### Investissement

Dépenses	122 822.79 €
Recettes	114 060.53 €
Résultat de l'exercice au 31/12/2025	- 8 762.26 €

### Point n° 3 : Affectation des résultats de 2025 du budget général et du budget eau - Délibérations n° 26-10 et 26-11

L'affectation des résultats de l'exercice 2025 a également été validée par l'ensemble du conseil municipal pour le budget général et pour le budget eau comme suit :

### Budget général

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF 1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-132 802.86 €		-500 899.11 €	0.00 €	-367 165.92 €	-1 000 867.89 €
FONCT	1 561 046.05 €		523 121.31 €	0.00 €		2 084 167.36 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2025	2 084 167.36 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		1 000 867.89 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		1 083 299.47 €
Total affecté au c/ 1068 :		1 000 867.89 €

### Budget eau

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF 1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	119 023.29 €		17 747.27 €	0.00 €	0.00 €	136 770.56 €
FONCT	109 271.58 €	0.00 €	-8 762.26 €	0.00 €		100 509.32 €

Le devis présenté par M2TP pour une reprise de voirie sur le chemin St Anthelme a également été accepté pour un montant TTC de 1 200 €.

### **Urbanisme**

Un permis de construire, deux déclarations préalables de travaux et un permis d'aménager ont été déposés en Mairie n'appelant aucune observation particulière.

### **Manifestation**

Le dépôt de gerbe pour la commémoration de la victoire du 08 mai 1945 aura lieu au monument aux morts du cimetière à 11h00 le vendredi 08 mai 2026.

### **Affaires scolaires**

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, à compter de la rentrée de septembre, Leztroy, notre fournisseur des repas de la cantine, a décidé de modifier les délais de commande.

Les parents d'élèves seront avertis des nouvelles modalités d'ici la fin de l'année scolaire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Maire  
Michel RAVIER



Le secrétaire de séance  
Yannick COLIN

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF 1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	119 023.29 €		17 747.27 €	0.00 €	0.00 €	136 770.56 €
FONCT	109 271.58 €	0.00 €	-8 762.26 €	0.00 €		100 509.32 €

**Point n° 4 : Délibération sur les taux de contributions directes pour l'année 2026 – Délibération n° 26-12**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conserver les mêmes taux de taxes locales que l'année précédente, à savoir :

- ❖ 8.04 % pour la taxe d'habitation
- ❖ 24.22 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et
- ❖ 61.88 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

**Point n° 5 : Vote du budget général 2026 et du budget eau 2026 – Délibérations n° 26-13 et 26-14**

**Budget général**

Le conseil municipal a approuvé le budget général primitif 2026 s'équilibrant ainsi :  
Section fonctionnement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 2 192 395.47 €.  
Section investissement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 2 548 104.47 €.

**Budget eau**

Le conseil municipal a approuvé le budget eau primitif 2026 s'équilibrant ainsi :  
Section exploitation : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 235 309.32 €.  
Section investissement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 289 379.88 €.

**Point n° 6 : Désignation des délégués CNAS de la commune pour les 6 ans à venir – Délibération n° 26-15**

L'amicale du personnel de la Mairie adhère par le biais de sa subvention au Comité National d'Action Sociale (CNAS), organisme qui a pour objet d'améliorer les conditions de vie du personnel et de leur famille.

Suite au renouvellement des conseillers municipaux, il y a lieu de désigner deux délégués locaux pour les 6 années à venir : un parmi les élus et un parmi les agents communaux.

A l'unanimité, il a été décidé que Michel RAVIER serait le représentant des élus, tandis que Judith JAUMES, serait celle des agents.

**COMMISSIONS**

**Communauté de communes Cœur de Savoie**

Madame Béatrice SANTAIS a été réélue en tant que Présidente, tandis que Michel RAVIER a obtenu le poste de 3<sup>ème</sup> vice-président.

**Travaux**

Un devis d'un montant TTC de 5 848.78 € a été validé auprès de l'entreprise DOUAY pour le changement d'une partie des gouttières de l'église.